

XAVIER DARON ARCHITECTE DPLG

11 RUE MOULIN A VENT 97 400 SAINT DENIS FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55 **CH27**

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°27

DU 09/12/2014

"PLATEAU SPORTIF COUVERT A LA RIVIERE DU MAT"

CREATION D'UN PLATEAU NOIR COUVERT AVEC VESTIAIRES SANITAIRES BUREAUX ET LOCAUX DE STOCKAGE

	PC n°	PC 097 402 12A0024	délivré le 13 se	otembre 2012		
Présents	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
X	MIIe FONTAINE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 79 50	0262 70 31 44	0692 67 23 49	Х
X	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
	M. LIN SI	BDET	0262 41 35 01	aucun	0692 66 48 30	Х
	M. GAULTIER	INTEGRALE SUD	0262 10 95 00	0262 33 67 49	0692 70 67 08	Х
	M SARPEDON	SOCOTEC	0262 94 48 48	0262 94 48 50	0692 67 36 47	X
	M PERRIER	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 40	0262 94 48 50	0692 77 62 97	Х
X	M. BELEGO	BBOI	0262 42 16 65	0262 43 68 16	0692 31 04 11	Х
X	M. TURPIN	BBOI	0262 42 16 65	0262 43 68 16	0692 31 04 19	X
	M. CARADOT	SMOI	0262 34 08 77	0262 33 72 95	0692 97 04 97	X
X	M. MAILLOT	SMG	0262 58 59 49	0262 58 59 08	0692 29 40 18	X
	M. RAVILY	SMG	0262 58 59 49	0262 58 59 08	0692 29 40 12	X
	M. MOREL	FAOI	0262 24 77 60	0262 27 02 36	0692 44 90 93	X
X	M. GRONDIN	JLGF	aucun	aucun	0692 46 95 82	X
	M. BOYER	LJDSB	0262 57 71 82	0262 57 28 74	0692 22 93 04	X
	M. GRONDIN	BATINOV	aucun	aucun	0692 48 36 39	Х
	M. AJORQUE	TDS	0262 93 11 05	0262 93 11 05	0692 20 26 27	X
X	M. VANDENESSE	DLA	0262 09 80 13	0262 26 19 89	0692 56 86 58	
	M. SORA	AROS	0262 58 49 05	aucun	0692 34 99 22	X
	M. ARNAL	TEP	0262 30 23 34	0262 58 32 81	0692 78 40 90	X

PROCHAINE REUNION: LE 16/12/2014 à 08h00 sur le chantier ENTREPRISES CONVOQUEES: BBOI, SMOI, SMG, FAOI, LJDSB, DLA, AROS, TEP

PM : toutes entreprises : prochaine réunion déplacée dans salle de réunion

1.2 VRD - DEMOLITION - GROS OEUVRE

1.2.1 **VRD**

Cheminement en béton balayé : début réalisation semaine prochaine, des que couvreur à déposé son échaffaudage & electricien posé ses coffrets de tirage & attentes telecom

→ rampe existante non conforme à reprendre : PM pente max 4%, hors les murets moellons existants, la rupture de niveau doit nécessairement être inférieure à 0,4m, & traitée en talus pente 3/2 avec chasse roues en bordures P1 (dépassant de 0,05m/ sol fini, angle droit côté circulation)

Raccordements fluides:

AEP : dimension de la fosse de comptage

→ dimension transmise par MOe

Télécoms : démarches de raccordement : à la charge du maître d'ouvrage EXE VRD / épandage ANC :

→ Transmission le 05/12/14 au BET GEISER & au SPANC d'un plans d'exécution corrigé sur la base des préconisations définies en RDV pour validation : en attente retour

1.2.2 GROS OEUVRE

Reprises & finitions sur gros œuvre ci-dessous : en cours (seuils). Restent des éclats ponctuels à reprendre, & tableaux des percements de vestiaires & WC à nettoyer (traces de peinture à supprimer). Bureaux dont les dallages baignent dans l'eau : à assécher. Salle de réunion : à débarrasser & équiper pour réunions de chantier. Prévoir évacuation des locaux temporaires courant de semaine en cours pour permettre continuation des travaux de VRD

Rappel (14/09/30): Position des plots d'équipements sportifs amovibles :

→ visa MOe sur dernier plan de SMOI communiqué en cours

Reprises face ext du voile pignon recevant le mur d'escalade : en cours de finalisation

- → proposé base du mur en peinture bitumineuse, accepté par MOe sous réserve de ne pas dépasser du niveau sol fini ext de plus de 15cm
- \rightarrow RAPPEL (14/09/30) prévoir transmission FT dudit produit (de mémoire, avec « pelliplast fin » de VPI)

PM: Voiles béton banché pour murs initialement prévus en blocs US: parement:

- → locaux dont le gros œuvre est destiné à être peint (imper) : salle de réunion, bureaux et boxs : débullage et ragréage pelliculaire (avec produit qui est retenu après essais sur voile file H) selon nécessité.
- → locaux dont le gros œuvre est destiné à rester brut : WCs, vestiaires : débullage selon nécessité et ragréage de l'intégralité des voiles (apparence homogène) : avec produit qui est retenu après essais sur voile file H.
 - → l'entreprise reprendra les parties maçonnées prévu apparentes au "pelliplast fin" : pignons, poteaux de façade nord, & accès aux vestiaires & WC

RAPPEL (23/09/2014): Grilles de ventilation (VH/VB)

- doivent être réduites à Ø125 lorsque apparentes en extérieur : pour WCs : selon schéma MOe (en retrait côté ext de 50 mm, pour que la grille de ventilation soit dans le plan du nu ext du voile)
- doivent être supprimées lorsque correspondant à des extracteurs en option
- doivent être conservés dans les vestiaires en arrière du doublage en bardage (les grilles intérieures restent à la charge du gros-œuvre)

1.3 CHARPENTE METALLIQUE & MENUISERIE METALLIQUE

Local boulistes : panne Z d'égout côté varangue : convenu que sera remplacée comme demandé Platine sur voile BA de file 5 : à reprendre

Charpente galvanisée : défauts ponctuels de galvanisation :

 \rightarrow reprise réalisée par brossage simple (PM : méthodologie prévue par NF EN ISO 1461 : brossage à la brosse de nylon douce avec une solution d'acide citrique à 25 à 50 g/litre d'eau. Rinçage à l'eau et séchage)

Rappel (14/09/30): Transmettre PV d'autocontrôle de boulonnage des charpentes au MOe & CT

Profilés ramasse pannes : ne permet pas la mise en œuvre des menuiseries métalliques : proposer solution de reprise permettant la réalisation des ouvrages comme indiqué au dossier marché (EXE à transmettre).

PM : il avait été demandé en réunion de chantier il y a plusieurs mois que les ramasse pannes soient repris (raccourcis), ce qui n'a pas été réalisé par l'entreprise

- → suite synthèse avec charpentier le 08/12, SMOI propose de rajouter sur les ramasse pannes des platines permettant au menuisier alu de fixer un profilé alu prélaqué
 - → suite synthèse avec menuisier alu FAOI, ce dernier transmettra au charpentier SMOI dans les 24h les dimensions souhaitées des platines à créer (dimensions, position & dimensions des perçages, etc...)
 - ightarrow l'entreprise SMOI devra immédiatement entamer la fabrication desdites platines, des réception des données de l'entreprise FAOI, pour une pose début de semaine prochaine

1.4 **COUVERTURE**

Intervention en cours : effectif env. 6 ouvriers : couverture vestiaires en cours (égout & supports ECS), & couverture bureaux & boxs en cours (partie courante)

Supports ECS : à réaliser pour début de semaine prochaine

Finition sur pannes d'égout : devis en TS validé par MOe. Ouvrage prioritaire sur couverture vestiaires, pour ensuite démonter échafaudage correspondant vendredi 12/12 au plus tard, pour permettre travaux de VRD (réalisation béton balayé)

1.5 MENUISERIE ALUMINIUM

Pose des menuiseries alu avec profilés blancs finalisée y/c dans salle de réunion Menuiseries aluminium prévues en couleur au dossier marché, posées avec profilés blancs :

- → l'entreprise annonce la dépose des menuiseries et leur passage au laquage
- → Suite remise de l'échantillon ce jour, le MOe confirme la couleur RAL 8011

Menuiseries aluminium JA6D1 : convenu que les dimensions seront revues à la baisse, de telle manière que les jalousies se calent sous les ramasse-pannes

RAPPEL (14/10/28) Grilles de ventilation : Ø125 : échantillon à présenter pour validation MOe (doit être prélaqué : cf. CCTP)

1.6 **MENUISERIE BOIS**

RAPPEL (141007): URGENT: transmettre PAC des portes palières avant mise en fabrication: PM: doivent être posés avant le 19/12/2014, cf. planning, pour permettre travaux de second œuvre dans les locaux durant le mois de janvier

- → portes palières : problème d'approvisionnement de l'entreprise ; convenu que pour respecter les délais les portes palières parement métal & à huisserie métal seront remplacées par des portes palières parement bois & huisserie bois
- ightarrow portes palières : seuils : validés par MOe ; prévoir réalisation de pentes ponctuelles lorsque supérieurs à 20 mm
- ightarrow sens d'ouverture des portes palières : doivent être confirmés par MOe pour prochaine réunion de chantier

1.7 REVÊTEMENTS DURS

RAPPEL (14/07/15): Dallages réalisés : à réceptionner (& transmettre PV)

Nouveaux échantillons présentés : carrelage : suite définition des références retenues, confirmer réception choix MOe

- → PM : suite indisponibilité, convenu avec fournisseur le 08/12 remplacement des couleurs précédemment retenues par couleurs suivantes :
 - repere S1: couleur SUPER BLACK, dimension 20x20 ou 30x30, relief R10A
 - repere S2: couleur SUPER BLACK, dimension 20x20, relief DIAMOND R12V4

RAPPEL (14/05/20) : à transmettre : fiches techniques (avec classement UPEC & glissance selon NF XP P05-011 : à priori PN18 & PC20), en précisant la destination (S1 & S2)

Sur la base des tracés de niveaux et des pentes prévues, indiquer au plombier l'altimétrie des siphons de sol (SS) dans les vestiaires, WC, etc...

1.9 PLOMBERIE – ECS

RAPPEL (14/05/20): transmettre plans de réservation GO (reçu en format DWG par émail, a transmettre en papier)

Réseau d'adduction en apparent : réalisé avec tubes droits. Tracé sur les murs des WC & vestiaires : validés. Points de fixation : lorsque inaccessibles, tous les mètres ; lorsque accessibles, notamment sur tronçons verticaux, du fait du risque de vandalisme, seront placés tous les 30cm.

1.10 **ELECTRICITE**

RAPPEL (14/12/02) Position regard de tirage ELECTRICITE : à mettre en place d'urgence, d'ici fin de cette semaine, pour permettre travaux de VRD

Fourreaux TELECOMS absents ? : à mettre en place d'urgence, d'ici fin de cette semaine, pour permettre travaux de VRD

Fiches techniques transmises:

→ Luminaire type A: produit proposé LUNAR T5 de DISANO : classe II comme prescrit au CCTP - mais non IK10 comme demandé (IK 08 selon FT)

1.11 PEINTURE / ETANCHÉITÉ

PM : tableaux des percements des vestiaires & WCs : <u>doivent absolument rester bruts : ne pas</u> les peindre !

Tableaux peints et devant rester bruts (sur les vestiaires & WCs) : le MOe demande à ce qu'ils soient décapés & rendus à l'état brut. Profiter de la dépose des menuiseries précédemment posées pour cela

Couleurs des menuiseries bois (portes uniquement) : en attente décision définitive de la MO concernant la couleur du mur d'escalade

1.13 A TOUTES LES ENTREPRISES

RAPPEL : les voiles béton de gros œuvre devant rester bruts, ne pas les détériorer

1.13 CONTRÔLE TECHNIQUE

RAS